

PRODUITS ALGÉRIENS

ORGANISATION DE 6 EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER EN 2025

P.16

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 8 octobre 2024 - N°: 225 - Prix:10 DA



TUNISIE

**KAÏS SAÏED
RÉÉLU À 89,2
% DES VOIX**

P.8

DÉBUT CE MARDI DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE

Le secteur offre près de 400 000 places pédagogiques

La rentrée professionnelle 2024-2025 a débuté ce mardi à travers les établissements de formation et de l'enseignement professionnels répartis sur le territoire national. À cette occasion, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a indiqué, hier, que le secteur offrait près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale, à l'occasion de la rentrée professionnelle 2024/2025 (session d'octobre).

Lire en Page 3



RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Augmentation de l'allocation touristique et les bourses d'études

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés liés à plusieurs secteurs", indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

P.3



CAFÉ



**DÉBUT DE LA
COMMERCIALISATION
AU PRIX PLAFONNÉ**

P.2

LIGUE DES CHAMPIONS



**LE MCA ET LE CRB
FIXÉS SUR LEURS
ADVERSAIRES**

P.12

UN AN APRÈS LE DÉBUT DE L'AGRESSION SIONISTE

Les Ghazaouis confrontés à la faim, maladies et déplacements

P.9



COMMISSION ARABE DES SYSTÈMES DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT

Alger abrite les travaux de la 29e réunion ordinaire

Les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, hier, à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.

Cette rencontre, organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie, vise à «contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes», indique un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA. Les participants aux travaux de la réunion examineront plusieurs thèmes, dont les évolutions récentes des systèmes de paiement mondiaux, les systèmes de paiements instantanés, l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements, outre les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements. A cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA,

Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué l'évolution continue des thèmes abordés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans le renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts. Al-Turki a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité. A cette occasion, il a exprimé sa gratitude à la Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation, à même de renforcer l'importance de la Commission en tant que plateforme de dialogue et d'échange d'expertises en matière des systèmes d'infrastructures financières, appelant cette



dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos. De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des sys-

tèmes de paiement et de règlement en Algérie, se félicitant du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paiement dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement

des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe. La réunion s'est tenue en présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées.

CNMA- FNHT

Signature d'une convention technique de partenariat

Une nouvelle convention technique a été signée hier entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), visant un accompagnement effectif du secteur du tourisme et de l'hôtellerie à travers une offre assurantielle adaptée et des services de gestion des risques. Cette convention technique qui intervient suite à une convention-cadre signée précédemment avec la FNHT constitue "un jalon important pour le partenariat entre

les deux organismes", souligne dans un communiqué la CNMA qui met l'accent sur "la nécessité d'une couverture assurantielle adéquate, indispensable pour sécuriser les investissements et les actifs du secteur hôtelier". Dans cette optique, le CNMA affirme que son partenariat avec la FNHT revêt "une importance capitale" car, est-il indiqué dans le communiqué, "en garantissant aux professionnels du secteur une couverture assurantielle sur-mesure, la caisse contribue à réduire les risques auxquels ils sont

confrontés, tout en les incitant à investir davantage, notamment dans les régions rurales et agraires". Abondant dans le même sens, la même source souligne qu'en tant que partenaire de confiance, la CNMA offre des solutions adaptées aux besoins spécifiques du secteur incluant "non seulement la couverture des risques liés aux infrastructures, mais aussi des conseils et un accompagnement personnalisé, permettant ainsi aux hôteliers de se concentrer sur le développement de leurs activités en toute

sérénité". Aussi, la CNMA, à travers ses 71 caisses régionales et près de 570 bureaux locaux, s'engage à garantir des conditions "avantageuses" aux adhérents de la FNHT relevant que l'offre de services s'étend aussi à "la formation, la prévention, et l'intervention rapide en cas de sinistre, avec un accent particulier mis sur la protection des biens assurés". Et de poursuivre: "en incitant les hôteliers à s'investir dans les zones rurales, la CNMA contribue également à dynamiser le tourisme agricole,

ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'économie locale et nationale". Dans son intervention, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles a indiqué que cette convention marque "une étape importante dans l'histoire des deux organismes". "Cette convention ouvre la voie à une coopération renforcée dans des domaines essentiels tels que la prévention des risques, la gestion des sinistres, et la couverture des biens et des activités du secteur touristique", a-t-il ajouté.

CAFÉ

Début de la commercialisation au prix plafonné

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, dimanche dernier, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, M. Ahmed Mokrani, a précisé que "certains producteurs avaient commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément aux prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279, et ce de manière progressive", faisant savoir que ces premières quantités ont été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail. "Cette



opération fait suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant affectation d'une enveloppe finan-

cière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appli-

qué sur le marché national", a ajouté le responsable. Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau

prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1250 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1000 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta". "Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont tenu plusieurs réunions avec tous les importateurs (tant ceux activant dans la vente en l'état que les transformateurs) pour expliquer les dispositions du décret et donner toutes les garanties nécessaires à la prise en charge rapide des opérations de compensation de la différence de prix qui a atteint des niveaux records", a-t-il ajouté.

DÉBUT CE MARDI DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE

Le secteur offre près de **400 000** places pédagogiques

La rentrée professionnelle 2024-2025 a débuté ce mardi à travers les établissements de formation et de l'enseignement professionnels répartis sur le territoire national. À cette occasion, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a indiqué, hier, que le secteur offrirait près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale, à l'occasion de la rentrée professionnelle 2024/2025 (session d'octobre).

Invité du "Forum de la Radio" (chaîne 1), le ministre a fait savoir que le secteur offrirait près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale dans différents modes et dispositifs de formation, y compris la formation en présentiel et la formation par apprentissage, et ce à l'occasion de la rentrée professionnelle (session d'octobre), prévue ce mardi. Ces nouvelles places, a souligné M. Merabi, incluent également la formation en milieu rural, au profit de la femmes au foyer et des personnes aux besoins spécifiques, outre les nouvelles places disponibles dans les établissements de formation privés agréés, ajoutant que le secteur avait pris "toutes les mesures et mobilisé tous les moyens nécessaires" à l'occasion de cette rentrée qui porte le thème: formation professionnelle .. autonomisation économique et gouvernance numérique". Par ailleurs, M. Merabi a fait état de nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, de la numérisation et des nouvelles technologies, tout en rappelant certaines spécialités qui figurent parmi les programmes de formation professionnelle en vue d'accompagner les projets de développement. Il a, également, indiqué que le secteur focalisait, à travers les offres de formation, sur les filières professionnelles prioritaires, rappelant la signature de conventions de partenariat avec plusieurs secteurs et entreprises économiques dans ce domaine. Le secteur œuvre à garantir une formation dans des spécialités en adéquation avec les exigences de l'économie nationale et conformément aux besoins des entreprises économiques quant à la main d'œuvre qualifiée, précise le ministre. Le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le sec-



teur à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à travers les spécialités et les places pédagogiques assurées à leur profit au niveau de cinq (5) centres de formation régionaux (Alger, Boumerdès, Laghouat, Skikda et Relizane), qui sont dotés des moyens nécessaires pour permettre à cette catégorie d'acquiescer des

qualifications pour accéder au monde du travail. Il a évoqué les mesures prises en matière de numérisation, notamment la gestion pédagogique et administrative à travers le lancement de plusieurs applications et plateformes numériques. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a, en outre, affirmé que le

secteur porte un intérêt à la phase post-formation en vue d'accompagner les jeunes diplômés dans la réalisation de leurs propres projets à travers la création de "la maison de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle" au niveau des établissements de formation.

R. N.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Augmentation de l'allocation touristique et les bourses d'études

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés liés à plusieurs secteurs", indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS : "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés sur la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays, à l'état d'avancement des projets miniers structurants, aux conditions et procédures d'agrément des établissements privés d'éducation et d'enseignement, ainsi que des dossiers liés à la vie quotidienne du citoyen". Après présentation par le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux différents exposés de Madame et Messieurs les ministres sur différents secteurs, Monsieur le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Aucune hausse d'impôts pour les citoyens

Monsieur le président de la République s'est félicité du modèle

financier du projet de loi de finances, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens. Le président de la République a ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence. Monsieur le Président a ordonné que le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois.

Augmentation des montants de l'allocation touristique et des bourses d'études

Augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour en faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an. Augmentation du montant de l'allocation du Hadj. Augmentation de la bourse des étudiants à l'intérieur du pays et à l'étranger. Monsieur le président de la République a ordonné d'imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux commercialisés au prix des fruits importés. Monsieur le président de la République a insisté sur la

poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique.

Suivi rigoureux de la situation sanitaire dans le Sud

Monsieur le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas. - Veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité. - Poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

Accorder une attention extrême à la cybersécurité

Monsieur le Président a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale. Monsieur le président a enjoint le Gouvernement de prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante.

Nécessité d'exécuter projets

miniers à la vitesse maximale

L'état d'avancement des projets miniers structurants (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba). Monsieur le président de la République a ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement tous les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées. - Il a insisté sur la nécessité d'exécuter ces projets à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

Écoles privées : Impératif de revoir les conditions d'octroi des autorisations

Le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale. Travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu. Revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale. Encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes".

APS

Le président Tebboune reçoit l'ambassadeur du Japon en Algérie...



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur du Japon, Kono Akira, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

...Et de l'ambassadeur de Chine

Par ailleurs, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

LES MÈRES FACE AUX DEVOIRS SCOLAIRES

Un soutien qui vire à la dépendance

Avec la rentrée scolaire, une transformation s'opère dans de nombreuses maisons algériennes. Ce qui était autrefois un espace familial devient une extension de l'école, avec des tables remplies de cahiers, manuels et devoirs. Un phénomène de plus en plus courant met en lumière le rôle accru des mères dans la gestion des études de leurs enfants.

Loin de se contenter de suivre et d'encourager, nombre de mères prennent en charge les révisions, voire la résolution des devoirs, persuadées qu'elles aident ainsi leurs enfants à mieux réussir. Toutefois, cette pratique est dénoncée par des spécialistes qui pointent du doigt les conséquences négatives de cette sur-implication parentale. Dans de nombreux foyers, les mères ne se contentent plus de superviser les études de leurs enfants. Leurs rôles évoluent vers celui d'enseignante à domicile, en particulier au moment des révisions ou lorsque les enfants ramènent de nombreux devoirs à la maison. Une enquête réalisée par le journal El Massa auprès de plusieurs mères met en évidence une tendance généralisée : les mamans n'hésitent plus à faire les exercices à la place de leurs enfants, parfois par manque de temps, parfois par peur que ces derniers ne réussissent pas seuls. "Je fais tous les exercices moi-même à la place de mon enfant", avoue une mère interrogée, expliquant que la surcharge de devoirs la pousse à intervenir pour soulager son fils. Une autre confie qu'elle ne laisse jamais son enfant gérer seul ses devoirs : "Si je n'ouvre pas son cartable et ne vérifie pas ses cahiers, il ne fera aucun devoir scolaire." Ces témoignages reflètent un phénomène de plus en plus courant : les mères prennent en main le processus éducatif, au point de se substituer aux enfants eux-mêmes. Ce rôle hyper-involitif des mères dans la gestion des devoirs scolaires est une source d'inquiétude pour les professionnels de l'éducation et les psychologues. Selon la professeure en psychologie clinique, Amal Ben Abdelrahmane, cette attitude parentale d'assistantat à outrance est contre-productive. Elle ne favorise pas l'autonomie des enfants, mais bien au contraire, elle leur enseigne la dépendance.

Une surcharge des devoirs : cause ou conséquence ?

Certaines mères expliquent leur sur-investissement par la quantité de devoirs que leurs enfants ramènent à la maison. En effet, il n'est pas rare que les enfants soient surchargés de tâches à réaliser après l'école, ce qui pousse de nombreux parents à intervenir pour alléger la pression. "Les devoirs sont trop nombreux pour mon fils, je dois l'aider sinon il ne pourra pas tout faire", souligne une mère interrogée. Mais cette surcharge des devoirs soulève une autre question : les enfants ont-ils vraiment besoin de tant de travaux à domicile pour réussir ? De plus en plus de spécialistes de l'éducation prônent une révision des méthodes pédagogiques afin de réduire la quantité des devoirs à la maison, permettant ainsi aux enfants de mieux gérer leur temps et leurs études, sans avoir à dépendre de l'aide constante de leurs parents.



Un risque pour l'estime de soi

L'intervention excessive des parents, en particulier des mères, peut également avoir des répercussions sur l'estime de soi des enfants. En leur ôtant la responsabilité de résoudre leurs propres devoirs, les parents privent les enfants de l'opportunité de se confronter à leurs erreurs, d'apprendre de leurs échecs et de célébrer leurs succès personnels. À long terme, cette attitude risque de créer des enfants peu sûrs d'eux, incapables de se débrouiller seuls face aux défis académiques ou autres. "Il est crucial que les enfants comprennent que les erreurs font partie de l'apprentissage", rappelle la professeure Ben Abdelrahmane. "Les parents doivent permettre à leurs enfants de se tromper, car c'est en se confrontant à leurs difficultés qu'ils apprendront à y faire face et à progresser." Le rôle des parents, et en particulier celui des mères, est essentiel dans la réussite scolaire de leurs enfants. Cependant, l'intervention excessive dans les devoirs et la gestion des études peut devenir un frein à l'autonomie des enfants, créant une dépendance nuisible à leur développement personnel et intellectuel. Il est donc primordial pour les parents de trouver le juste équilibre entre accompagnement et autonomie, afin de permettre à leurs enfants de grandir en confiance et d'assumer pleinement leurs responsabilités académiques.

Un soutien qui va au-delà de l'accompagnement

Nombreuses sont les mères qui, face à la quantité de devoirs scolaires, choisissent d'intervenir activement pour gagner du temps. Certaines vont jusqu'à résoudre elles-mêmes les exercices, pensant ainsi aider leurs enfants à suivre le rythme scolaire. Cependant, cette tendance crée une dépendance chez l'enfant, qui finit par s'habituer à ce que ses devoirs soient faits à sa place, sans réellement comprendre les concepts enseignés. La professeure en psychologie clinique, Amal Ben Abdelrahmane, alerte sur ce problème : "L'intervention de la mère devrait se limiter à l'aide à la compréhension, et laisser l'enfant tenter de résoudre ses devoirs lui-même, même s'il fait des erreurs. C'est en essayant, même en se trompant, que l'enfant apprend à compter sur lui-même." Selon elle, le rôle de la mère ne doit pas être de fournir des solutions, mais d'encourager l'enfant à réfléchir et à résoudre les problèmes par lui-même. Un des principaux moteurs de cette sur-implication est la pression du temps. Dans un quotidien souvent surchargé, de nombreuses mères pensent qu'en réalisant les devoirs à la place de leur enfant, elles gagnent du temps. "Au lieu de prendre le temps d'attendre que l'enfant comprenne et tente de faire son devoir, elles le font à sa place, pensant ainsi se faciliter la tâche", explique la professeure Ben Abdelrahmane. Cette méthode, bien que motivée par de bonnes intentions, finit par avoir l'effet inverse. L'enfant, au lieu d'apprendre à gérer ses devoirs et à affronter des difficultés, développe une attitude passive et dépendante. Il mé-

morise les réponses sans comprendre les processus, ce qui, à long terme, compromet son développement intellectuel et son autonomie.

Quand l'exigence dépasse les capacités de l'enfant

Il n'est pas rare de rencontrer des mères qui souhaitent que leur enfant soit le meilleur élève de la classe, qu'il excelle dans chaque matière, participe à toutes les activités extrascolaires, et décroche les meilleures notes possibles. Derrière cette ambition, il y a souvent la croyance que la réussite scolaire est la garantie d'un avenir brillant, et qu'il est du devoir des parents de pousser l'enfant à atteindre son plein potentiel. Cependant, cette quête de la perfection peut entraîner une pression insupportable pour l'enfant. "Beaucoup de mères mettent inconsciemment une pression énorme sur leurs enfants, en leur imposant des objectifs qu'ils ne sont parfois pas en mesure d'atteindre", explique le psychologue Dr. Salim Yacine. "Ces enfants finissent par associer leur valeur personnelle à leurs performances, et cela peut affecter leur estime de soi de manière négative." Chaque enfant est unique, avec des forces, des faiblesses, des intérêts et des capacités spécifiques. Insister pour qu'un enfant excelle dans tous les domaines, sans prendre en compte ses aptitudes personnelles, risque de créer des frustrations, tant pour l'enfant que pour les parents. En voulant que leur enfant soit le meilleur, certaines mères finissent par ignorer ses limites naturelles, ce qui peut avoir des

conséquences négatives sur son développement. Selon Amal Ben Abdelrahmane, professeure en psychologie clinique, il est essentiel de reconnaître que chaque enfant a son propre rythme d'apprentissage. "Un enfant ne peut pas être parfait dans tout, et il est important pour les parents de comprendre cela. En leur demandant de faire plus que ce dont ils sont capables, nous risquons de leur faire perdre confiance en eux", explique-t-elle. Les enfants, lorsqu'ils sont poussés au-delà de leurs limites, développent souvent une peur de l'échec, un stress chronique et un sentiment d'insatisfaction permanente. Les enfants ont besoin d'encouragement et de soutien, mais cet encouragement doit être réaliste et adapté à leurs capacités. Pousser un enfant à exceller dans des domaines où il n'a ni l'intérêt ni les aptitudes naturelles peut le décourager et l'éloigner de ses véritables passions. Le désir de voir son enfant réussir et exceller est naturel pour de nombreux parents. Cependant, ce désir doit être tempéré par une compréhension des capacités et des limites de l'enfant. En insistant pour que leur enfant soit le meilleur dans tout, sans prendre en compte ses aptitudes naturelles, certaines mères risquent de créer du stress, de l'anxiété et un manque de confiance en soi chez leurs enfants. La clé réside dans l'équilibre : encourager les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes, tout en les aidant à accepter leurs erreurs et leurs limites. Cela leur permettra de grandir sereinement et de trouver leur propre chemin vers la réussite, sans pression excessive.

UN MOIS D'OCTOBRE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION

L'AARC célèbre le cinéma, les arts plastiques et la photographie

L'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC) prépare un mois d'octobre riche en événements artistiques et culturels. Au cœur de cette programmation, des initiatives variées destinées à mettre en lumière les talents et à renforcer les compétences dans les domaines du cinéma, des arts plastiques et de la photographie.

Le 9 octobre, l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène et de l'audiovisuel accueillera un master class sur la production cinématographique animé par Kamel Yaich, un professionnel reconnu dans le milieu. Cet événement vise à fournir aux participants une compréhension approfondie des rouages de la production cinématographique, un domaine clé de l'industrie du film. Le lendemain, le Musée national des Beaux-Arts, dépositaire de la plus importante collection d'œuvres d'art en Algérie, inaugurera une exposition de peintures organisée par l'AARC sous le thème évocateur « La soixantaine ». Ce titre laisse entrevoir une réflexion artistique sur le passage du temps et l'expérience humaine, sans doute marquée par une diversité d'approches stylistiques. Parallèlement, Dar Abdellatif, espace emblématique du paysage culturel algérois, est en pleine effervescence. Depuis le 1er octobre, ce lieu accueille, et ce jusqu'au 15 du mois, un atelier artistique supervisé par la scénariste Sarah Bertima. L'objectif de cet atelier est de former les participants aux fondamentaux de l'écriture de scénarios et à l'utilisation des logiciels modernes, indispensables dans la scénarisation contemporaine. À partir du 12 octobre, une autre exposition captivante prendra place dans cet espace sous le titre « La route de la soie », mettant en avant les créations de Salima Ayadi, artiste plasticienne spécialisée dans la peinture sur soie. Cette exposition s'étendra jusqu'au 21 octobre, offrant au public une immersion dans un art délicat et raffiné qui mêle tradition et modernité. Le programme ne s'arrête pas là : du 19 au 29 octobre, une exposition rétrospective intitulée « Résidence de groupe des photographes algériennes (Tilawin)



» sera présentée. Cette initiative, déjà dévoilée en juillet 2024 par l'AARC, met en avant des talents féminins algériens dans le domaine de la photographie, un médium qui capture avec sensibilité et précision des fragments de réalité et d'émotions. Enfin, du 22 au 29 octobre, Younes Bahri, musicien aguerri, animera un atelier artistique intitulé « Les abécédaires de la production musicale dans le cinéma ». Ce dernier abordera la place de la musique dans la narration cinématographique, un élément essentiel pour enrichir l'expérience visuelle et émotionnelle des

spectateurs. Cette série d'événements illustre l'engagement de l'AARC à promouvoir et à soutenir la création artistique algérienne sous toutes ses formes. À travers ces ateliers et expositions, les artistes confirmés et émergents trouvent des espaces d'expression et de perfectionnement, contribuant ainsi au rayonnement culturel du pays sur la scène nationale et internationale. Ces rendez-vous culturels du mois d'octobre marquent ainsi une étape significative dans le paysage artistique algérien, en favorisant les échanges et le développement des talents locaux. **R.C**

EXPOSITION "AUTOMNE"

L'artisanat algérien à l'honneur

L'association El Fen Wa Asala met à l'honneur le patrimoine artisanal algérien lors de l'exposition "Automne", qui se tient du 30 septembre au 7 octobre au centre Mustapha Kateb. Cet événement rassemble 29 artisans talentueux, chacun représentant une discipline unique de l'artisanat traditionnel, un domaine essentiel dans la préservation de l'identité algérienne. L'exposition met en lumière une grande diversité de savoir-faire traditionnels, tels que la vannerie, le travail du bois, la céramique, le tissage de tapis, la broderie traditionnelle et le cuir. Chaque discipline révèle un pan essentiel du riche patrimoine culturel algérien, transmis de génération en génération. L'artisanat, loin de se limiter à une simple expression artistique, est ici perçu comme le reflet de l'âme d'une nation qui cherche à préserver ses racines tout en s'adaptant à la modernité. Parmi les exposants, on retrouve des coopératives et des artisans qui modernisent parfois ces traditions. C'est notamment le cas de la coopérative Artisan les Ondines, qui se démarque avec des créations originales alliant tradition et contemporanéité. Leurs articles, comme des sacs, coiffes, cache-pots et portefeuilles, revisitent des objets anciens, tout en leur insufflant un souffle nouveau, agrémentés



et personnalisés pour répondre aux goûts d'aujourd'hui. La broderie est l'un des points forts de cette exposition. Radia Serail, ex-sage-femme reconverte dans l'art de la broderie, expose des créations qui séduisent par leur minutie et leur raffinement. Ses nappes délicatement brodées, ses châles et ses draps pour bébés captivent les visiteurs. Serail, qui maîtrise aussi bien les broderies traditionnelles que les motifs modernes, propose des articles de qualité,

présentés avec un soin tel que l'envie d'acheter s'impose presque naturellement. De plus, lors de cette exposition, elle offre des promotions attractives, rendant son travail encore plus accessible à un large public. Alors que l'automne s'installe, cette exposition, à l'image de la saison, incarne un retour aux sources, à la terre, et à ce que l'Algérie a de plus précieux : ses artisans, véritables gardiens d'une tradition vivante.

A lire, "La Mémoire du fleuve" de Christian Dedet Un hommage à l'Afrique

Parmi les récits littéraires qui tissent avec finesse l'histoire et la nature, "La Mémoire du fleuve" de Christian Dedet occupe une place à part. Publié en 1992, ce roman transporte ses lecteurs au cœur du Mali, suivant le cours majestueux du fleuve Niger, tout en retraçant les périples humains qui ont marqué cette région fascinante. Ce texte, à la croisée de l'épopée et du témoignage, est une ode à l'Afrique, à ses peuples et à ses mystères ancestraux. Dans "La Mémoire du fleuve", Christian Dedet offre un portrait poétique du fleuve Niger, dont les méandres et les paysages servent de décor aux histoires humaines qui s'y déroulent. Le fleuve n'est pas simplement un élément de décor, il est l'âme du récit, un témoin silencieux et éternel des événements tragiques et heureux qui ont jalonné les siècles. À travers les yeux du narrateur, un médecin français en quête d'aventures et de réponses, Dedet nous emmène à la rencontre des cultures maliennes, des pêcheurs bozos aux guerriers touaregs, en passant par les peuples peuls et bambaras. Chaque civilisation, avec ses coutumes et ses croyances, a laissé une empreinte indélébile sur les rives du Niger, et c'est cette mémoire que le fleuve semble conserver, tel un miroir du passé. Le roman mélange habilement l'histoire et la fiction. On y retrouve des références précises à l'exploration coloniale, mais aussi des épisodes mythiques qui rappellent l'âge d'or des empires africains, comme celui du royaume du Mali sous Soundiata Keïta. Dedet s'inspire des récits des premiers explorateurs français et européens, notamment René Caillié et Mungo Park, qui ont bravé les dangers pour cartographier cette Afrique encore largement inconnue. "La Mémoire du fleuve" n'est pas qu'un récit d'aventure. C'est aussi une réflexion profonde sur la condition humaine, sur la confrontation entre les cultures et sur la quête de sens. Le médecin français qui sert de fil conducteur à l'histoire n'est pas simplement un voyageur. Il est à la recherche d'une vérité plus profonde, d'un lien avec une nature qui le dépasse. Ses rencontres avec les habitants des rives du Niger l'amènent à reconsidérer ses certitudes occidentales et à embrasser une philosophie de vie plus proche de l'harmonie entre l'homme et la nature. En fin de compte, "La Mémoire du fleuve" est un hommage à l'Afrique, à sa richesse culturelle, à ses habitants, et à la force de la nature qui façonne leur existence. Le livre résonne comme une célébration de la mémoire collective d'un continent qui a su, malgré les invasions et les bouleversements, préserver son identité profonde. Avec ce roman, Christian Dedet invite ses lecteurs à embarquer sur une pirogue imaginaire pour naviguer non seulement sur les eaux du Niger, mais aussi à travers les méandres de l'histoire africaine et de la condition humaine. C'est un voyage inoubliable, porté par une écriture d'une grande beauté et une réflexion riche sur le destin des hommes. À travers "La Mémoire du fleuve", Dedet nous rappelle que les grands fleuves de ce monde ne sont pas seulement des artères géographiques, mais aussi des réceptacles de souvenirs, des témoins silencieux des âges passés, et des symboles de la permanence face aux bouleversements humains. **R.C**



DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Une nouvelle ère pour le secteur bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé des chiffres impressionnants concernant les dépôts et le financement islamique en Algérie. Lors d'un atelier de formation dédié aux cadres du secteur bancaire, il a révélé que les dépôts islamiques atteignent 794 milliards de dinars algériens, tandis que la valeur du financement des entreprises est estimée à plus de 493 milliards de dinars.

Cette dynamique témoigne d'une transformation significative du paysage financier algérien, impulsée par une volonté d'autonomisation économique et de diversification. Le ministre a souligné l'importance cruciale du secteur bancaire, qui représente un pilier central de l'activité économique en Algérie. Le développement de la finance islamique est perçu comme une réponse aux besoins d'une population en quête de solutions financières conformes aux principes de l'islam. Avec 12 banques proposant des produits islamiques, dont six privées, l'Algérie a vu le nombre de ses agences bancaires atteindre 858 d'ici juin 2024. Les produits islamiques, tels que le Mourabaha (vente à terme), le Moudharaba (partenariat financier) et la Moucharaka (association d'investissement), répondent à une demande croissante de la part des citoyens pour des solutions de financement éthiques et conformes à leurs valeurs religieuses. Cette offre variée permet aux banques de se différencier sur le marché tout en attirant de nouveaux clients, en particulier ceux qui privilégient la finance islamique.

Une réponse à la demande des citoyens

La forte demande pour les produits bancaires islamiques a été mise en avant par Faïd, qui a noté que cette tendance s'est intensifiée depuis 2020. Les pouvoirs publics portent un grand intérêt à l'industrie financière islamique, ce qui se traduit par des efforts pour améliorer l'inclusion financière et offrir des services adaptés à la population. L'essor de la finance islamique ne se limite pas à des chiffres, mais reflète également un



changement de paradigme dans la manière dont les Algériens perçoivent la finance. En intégrant des valeurs religieuses dans les pratiques financières, le secteur bancaire islamique est en mesure de proposer des alternatives viables aux systèmes de financement conventionnels.

Modernisation et intégration technologique

Dans un monde en constante évolution,

Laaziz Faïd a souligné l'importance de moderniser le secteur bancaire. Cela implique l'adoption de solutions innovantes et technologiques, susceptibles de faciliter et d'accélérer les opérations économiques. Le ministre a insisté sur le fait que le développement du secteur bancaire doit être un processus continu, nécessitant des efforts permanents pour améliorer les compétences et les métiers bancaires. L'intégration de la finance islamique avec des techno-

logies numériques représente une opportunité majeure pour le secteur. Cela pourrait non seulement optimiser les opérations de financement, mais également élargir l'accès aux services financiers, surtout dans les zones rurales ou éloignées. Le recours à la technologie permettrait de développer des solutions de paiement et des services financiers numériques qui respectent les principes de la finance islamique, offrant ainsi des alternatives pratiques aux Algé-

riens.

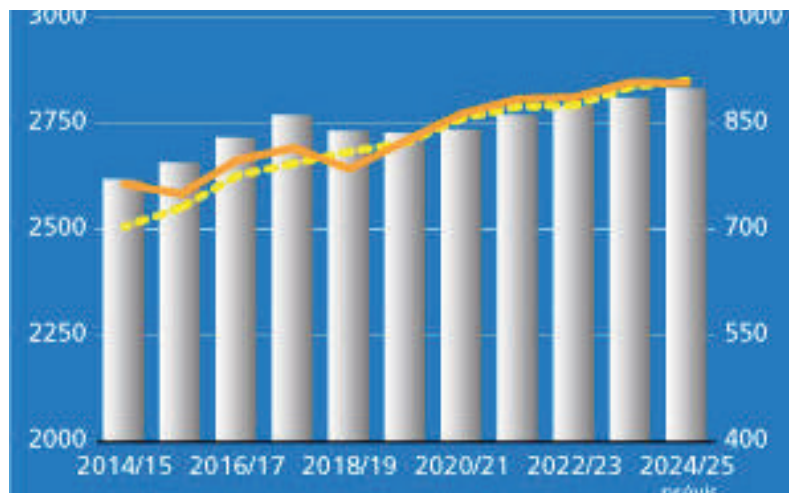
Collaboration internationale et formation

Le ministre des Finances a également évoqué la nécessité de coopérer avec des organisations internationales et arabes, notamment le Groupe de la Banque islamique de développement. Cette collaboration est essentielle pour bénéficier de l'expertise et des compétences nécessaires au développement des banques islamiques. Le soutien des institutions financières internationales peut faciliter l'apprentissage des meilleures pratiques et l'adoption de modèles éprouvés, favorisant ainsi la croissance du secteur. La formation et l'éducation financière constituent des éléments cruciaux dans cette évolution. Faïd a souligné l'importance de diffuser des connaissances sur la finance islamique, afin de préparer les futurs acteurs du secteur bancaire à répondre aux défis contemporains. En soutenant les projets liés à la protection de l'environnement et en intégrant les principes islamiques dans le développement économique, le secteur bancaire peut également jouer un rôle dans la durabilité et la responsabilité sociale. Le développement de la finance islamique en Algérie représente une avancée significative vers l'autonomisation économique et la diversification. Grâce à une offre variée de produits conformes aux valeurs islamiques, à une modernisation technologique et à une collaboration internationale, le secteur bancaire est en train de se réinventer. En mettant l'accent sur l'éducation financière et l'inclusion, l'Algérie se positionne comme un acteur clé dans le domaine de la finance islamique, ouvrant ainsi la voie à un avenir économique prometteur et durable. **R.E**

SELON LA FAO

La production mondiale de céréales portée à 2 853 millions de tonnes

Les dernières prévisions de la FAO concernant la production mondiale de céréales en 2024 ont été légèrement relevées ce mois-ci et portée à 2 853 millions de tonnes, car une révision à la hausse de la production de riz et de blé a compensé une faible diminution des prévisions relatives à la production de céréales secondaires. Malgré ces dernières révisions, on prévoit toujours un recul modéré de la production de céréales en 2024 par rapport à 2023. La production mondiale de blé est à présent établie à 792,9 millions de tonnes en 2024, soit une augmentation de 0,2 pour cent par rapport au mois précédent et de 0,5 pour cent sur une base annuelle. La majeure partie de la hausse de ce mois-ci est liée à l'amélioration des perspectives concernant le blé en Australie, où une pluviométrie favorable dans l'ouest du pays, après un début de campagne marqué par un temps sec, a renforcé les prévisions de rendement. Cette révision à la hausse fait plus que compenser une diminution sensible des prévisions concernant la production de blé dans l'Union européenne, où des conditions météorologiques excessivement humides devraient faire flé-



chir les rendements dans une mesure plus importante que prévu. Les prévisions ayant trait à la production mondiale de céréales secondaires en 2024 ont été légèrement réduites ce mois-ci et s'établissent à présent à 1 521 millions de tonnes, soit 0,8 pour cent de moins que le niveau de l'année précédente. Cette révision à la baisse est principalement due à la diminution des prévisions concernant le maïs et l'orge dans l'Union

européenne, où des conditions météorologiques défavorables ont tiré vers le bas les perspectives de rendement. Toutefois, les prévisions relatives à la production de maïs aux États-Unis d'Amérique ont été relevées à la suite d'évaluations menées sur le terrain qui indiquent que les rendements devraient être meilleurs que prévu, du fait de conditions météorologiques presque idéales tout au long de la campagne.

Malgré le refus de Berlin L'UE s'apprête à taxer les voitures électriques chinoises

Les pays membres de l'Union européenne (UE) ont confirmé lors d'un vote vendredi l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine, malgré l'opposition des Allemands qui redoutent une guerre commerciale avec Pékin. La Commission européenne a désormais les mains libres pour ajouter, aux 10% de taxe déjà en place, une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les véhicules à batterie de fabrication chinoise. Ces droits compensateurs doivent entrer en vigueur fin octobre. L'objectif affiché est de rétablir des conditions de concurrence équitables avec des constructeurs accusés de profiter de subventions publiques massives. Il s'agit de défendre la filière automobile européenne et ses quelque 14 millions d'emplois contre des pratiques jugées déloyales identifiées au cours d'une longue enquête de la Commission. La Commission européenne s'est félicitée d'avoir "obtenu le soutien nécessaire des États membres". Elle a souligné qu'elle poursuivait le dialogue avec la Chine pour tenter de trouver une solution négociée. Pékin a dénoncé de son côté des "pratiques protectionnistes injustes et déraisonnables" par la voie du ministère chinois du Commerce qui "s'oppose fermement" aux mesures de Bruxelles. La Chine menace de frapper les intérêts européens. Elle a déjà répliqué en lançant des enquêtes anti-dumping visant le porc, les produits laitiers et les eaux-de-vie à base de vin importés d'Europe, dont le cognac.



EL TARF

Commémoration du 12^e anniversaire de la mort de Chadli Bendjedid

La wilaya d'El Tarf a commémoré, dimanche, le 12e anniversaire de la mort de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid (1929-2012), offrant l'occasion de rappeler son parcours, son militantisme et sa philosophie fondés sur son engagement au service de l'Algérie et de son peuple.

La manifestation commémorative a été organisée à l'université d'El Tarf, qui porte son nom, donnant lieu à la tenue d'un séminaire historique consacré au parcours politique et militaire du défunt président, en présence des autorités civiles et militaires, d'élus locaux, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, d'étudiants universitaires, d'élèves des établissements scolaires et de jeunes Scouts musulmans algériens, aux côtés de membres de la famille du défunt.

Le regretté Chadli Bendjedid "avait consacré sa vie à la libération de l'Algérie du joug du colonialisme, avant de promouvoir, durant sa présidence, son pays, économiquement et socialement, au rang des pays avancés", a déclaré le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, dans une allocution prononcée à cette occasion à l'auditorium Amirat-Baghdadi de l'université, avant de souligner que le défunt est considéré comme "le père de la démocratie et du pluralisme en Algérie". De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Constantine-2, Moumen Lamri, a énuméré, dans une



intervention intitulée "Le défunt président Chadli Bendjedid et son combat militaire et politique", un certain nombre de qualités du troisième président de l'Algérie indépendante, dont son attachement profond à sa patrie.

Il a noté, dans ce contexte, que le défunt président "avait fait preuve d'intelligence et de clairvoyance dans le traitement des questions nationales et la prise de décisions importantes, en plus de son imprégnation des valeurs nationales

". Le Pr Lamri a ajouté que Chadli Bendjedid avait "défendu les causes de libération dans le monde arabe et musulman tout au long de ses années de responsabilité en tant que président de la

République, et qu'il était un fervent défenseur des causes justes de par le monde".

M. Idriss Labidi, professeur d'histoire à l'université d'El Tarf, a souligné, quant à lui, que le défunt président "accordait, durant sa présidence, une grande attention à la science, n'hésitant pas à rendre hommage, à chaque occasion, aux scientifiques qu'il encourageait et dont il appréciait les contributions au pays". La rencontre qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt et de certains de ses proches, qui ont mis en exergue son amour pour son pays "depuis son jeune âge", et qui s'est concrétisé par son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution et sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, puis par son accession à différentes responsabilités au sein de l'institution militaire, ensuite à la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediène.

L'occasion a également donné lieu à l'organisation d'une exposition de livres, de documents et de photographies historiques retraçant la vie civile, militaire et politique du regretté président Chadli Bendjedid.

M'SILA

Nécessité d'agrémenter l'architecture des projets touristiques d'une touche traditionnelle

L'architecture des projets du secteur du tourisme doit être enrichie d'une touche traditionnelle reflétant la richesse du patrimoine national, a souligné, à M'sila, le Secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer. Inspectant le projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de M'sila, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le responsable a indiqué que l'Algérie "dispose d'un riche patrimoine et de traditions qui diffèrent d'une

région à une autre, d'où la nécessité d'inclure une touche traditionnelle en matière d'architecture, de choix des matériaux de construction, de décoration et d'ornementation des structures du secteur". La promotion du tourisme local "doit prendre en compte ces aspects importants, à même d'améliorer l'attractivité des sites et des structures auprès des touristes", a-t-il ajouté. M. Bennacer a appelé, à l'occasion, les responsables du projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de la capitale du

Hodna à "accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet dans les délais impartis, soit à la fin de l'année en cours". Lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, le responsable a également inspecté deux projets, en l'occurrence le projet de réalisation de nouveaux sièges de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et de la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat à M'sila, ainsi que le projet de réhabilitation de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme à Bou Saâda.

Labours et semailles

Près de 50.000 hectares ciblée à Bord Bou Arreridj

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 cible, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, l'ensemencement d'une superficie de 47.820 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la direction Services agricoles (DSA).



Quelque 32.000 hectares de la superficie dédiée aux céréales sont consacrés à la culture du blé dur, le reste sera destiné à la culture du blé tendre, l'orge et l'avoine, a expliqué un cadre de la DSA, Abdelmadjid Seghiri. Dans ce cadre, près de 70.000 quintaux de semences de blé dur, 16.000 quintaux de semences de blé tendre et 15.000 quintaux de semences d'orge ont été fournis aux céréaliculteurs, a ajouté M. Seghiri, qui a fait état d'un excédent de semences estimé à 35.000 quintaux pouvant être utilisés par les wilayas voisines en cas de besoin. La DSA de la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'emploie à fournir les moyens nécessaires à la réussite de la campagne labours-semailles en orientant, notamment, les agriculteurs en matière de respect du parcours technique afin d'améliorer la qualité du produit et d'accroître les rendements, a assuré le responsable.

Programme AADL 3

Un quota de 3000 unités pour Mila

La wilaya de Mila vient de bénéficier d'un quota de 3000 logements accordé par le ministère de l'Habitat dans le cadre du programme AADL 3 lancé récemment. Selon les services de la wilaya, ce quota permettra la création de deux pôles urbains sur le site de Marcho, dans la commune de Mila, et la région de Boubegour entre les communes d'Oued Athmenia, Aïn Melouk et Chelghoum Laïd. Pour rappel, le wali de Mila, Mustapha Koreiche, avait déjà annoncé qu'en coordination avec le ministère de l'Habitat, deux assiettes foncières ont été dégagées pour la réalisation des projets de logements dans la formule location-vente pour le programme AADL 3. Il s'agit d'un site à Marcho, sur les hauteurs de la ville de Mila, sur une superficie de 800 ha, et un autre à Boubegour sur une superficie de 2000 ha. Cette acquisition est d'une grande importance pour la wilaya, qui connaît un grand retard dans la réalisation des programmes de logements en raison d'un déficit chronique en assiettes foncières. Ceci dans l'attente de concrétiser des opérations dans d'autres formules au vu de la forte demande exprimée.

PROJET DE RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT À NÂAMA

Début des travaux de réalisation de la 2^{ème} partie

Des travaux ciblant le reboisement et la protection de la steppe ont été lancés, début octobre en cours dans la wilaya de Nâama, dans le cadre de la deuxième partie du projet de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. Une enveloppe budgétaire de près de 70 millions de dinars, allouée au titre du programme de développement de l'année en cours, a été mobilisée pour financer cette partie du projet portant sur le reboisement et l'aménagement des superficies pastorales chevauchant les territoires administratifs des six communes concernées par le programme de réhabilitation du Barrage vert dans la wilaya de Nâama, a fait savoir le chef du service Extension du patrimoine et mise en valeur des terres par intérim, Boutkhil Hassani. Le responsable a ajouté qu'il est question de procéder, dans cette partie du projet, à la création d'une réserve, avec un espace dédié à la production de boutures de plants, devant s'étendre sur plus de 500 hectares dans la commune d'Asla, ainsi que la mise en place de ceintures vertes "mixtes" sur une superficie de 30 hectares, répartis à raison de 10 hectares chacune au niveau des communes de Djeniène Bourezg, Aïn Sefra et Tiout. Le programme porte aussi sur l'acquisition de kits de 57 panneaux



d'énergie solaire et leur installation dans plusieurs communes, la réalisation de deux puits aménagés et deux abreuvoirs, a-t-on indiqué, précisant que la mise en terre des plants est prévue d'octobre à mars prochain. La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a, d'autre part, fait observer que la première partie du programme de réhabilitation du Barrage vert a été concrétisée au courant de l'année écoulée par la réalisation de ceintures vertes sur une superficie de 20 hectares, en privilégiant les essences arboricoles à haute valeur économique et résistant au climat aride, à l'instar

de l'olivier et du caroubier. L'opération a également donné lieu à l'extension des aires de pâturage et la mise en œuvre de travaux de lutte contre la désertification et la fixation des dunes afin d'assurer l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des zones sylvoicoles, selon la même source. Il convient de souligner que la superficie totale ciblée dans la wilaya de Nâama, dans le cadre du mégaprogramme national de relance du Barrage vert, est estimée à 173.522 hectares, répartis entre six communes, soit 2,5% de la superficie globale.

TUNISIE

Kaïs Saïed réélu à 89,2 % des voix

Le candidat Kaïs Saïed a obtenu 89,2 % des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9 % des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9 % des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de "Sigma Conseil" annoncé par son directeur, Hassen Zargouni.

Zargouni, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de 20h sur une chaîne locale, Al Wataneya 1. Il a précisé que le taux de participation était de 27 %, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000. Il a également souligné que 87,3 % des électeurs de moins de 35 ans ont voté pour le candidat Kaïs Saïed.

Le taux préliminaire de participation est de 27,7 %

Le taux préliminaire de participation à l'élection présidentielle de dimanche, 6 octobre 2024, a été de 27,7%, soit 2 704 155 électeurs, a annoncé le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, lors d'une conférence de presse tenue, dimanche soir, au Palais des congrès à Tunis. Le taux préliminaire de participation à l'intérieur du pays s'élève à 28,5 %, soit 2 599 252 électeurs alors que les opérations de vote à l'étranger ont fait ressortir la participation de 104 903 électeurs, soit 16,3%. Appréhendé selon le critère genre, les taux de participation des électeurs ont fait ressortir 58% électeurs-hommes et 42% femmes, a ajouté le président de l'ISIE. Répartis selon le critère tranche d'âge, les taux de participation s'élèvent à 6% pour les votants âgés entre 18-35 ans, 65% pour les personnes âgées entre 36-60 ans et 29 % pour les électeurs âgés de 60 ans et plus. Le président de l'ISIE a tenu à préciser que ces taux préliminaires de participation ont été enregistrés, dimanche, à 18h00, à la clôture des bureaux de vote déployés en Tunisie et à



l'étranger, à l'exception de quelques bureaux en Amérique, ajoutant que l'annonce des résultats officiels ainsi que des résultats préliminaires aura lieu provisoirement, demain lundi soir, 7 octobre 2024. Selon Bouasker, les opérations de dépouillement des voix sont actuellement en cours dans

tous les bureaux de vote alors que les procès-verbaux de collecte seront transmis ce soir aux instances régionales (IRIE) avant d'être soumis au Conseil de l'ISIE. Une fois saisi de ces procès-verbaux, le conseil de l'ISIE se réunira demain lundi pour vérifier et valider ces procès-verbaux provenant des

24 Instances régionales à l'intérieur du pays et des 10 Instances régionales à l'étranger. Le président de l'ISIE a affirmé que les élections de ce dimanche se sont déroulées « sans heurts ni couacs », soulignant qu'aucun incident n'a été signalé lors du jour du scrutin.

MAROC

Marche massive à Rabat contre la normalisation

Les rues de la capitale marocaine Rabat ont été le théâtre dimanche dernier, à la veille de la commémoration du premier anniversaire de l'opération "Déluge d'Al-Aqsa", d'une marche populaire massive pour exiger la fin de la normalisation et l'annulation des accords entre le Maroc et l'entité sioniste qui poursuit sa double agression destructrice contre les deux peuples Palestinien et Libanais. La marche, organisée sous le slogan "Déluge d'Al-Aqsa, jusqu'à la libération de la Palestine et la fin de la normalisation", a commencé avec la participation d'organisations politiques, syndicales et associatives et des organisations de défenses des droits de l'homme, en plus de toutes les franges de la société marocaine. Elle s'est tenue en réponse à l'appel lancé par le "Groupe d'action nationale pour la Palestine", qui comprend plus de 20 organisations anti-normalisation, comme le "Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation" et "l'Espace marocain des droits humains". Vêtus de keffiyehs et arborant des portraits de victimes de l'agression sioniste, les participants à la marche ont notamment scandé des slogans hostiles à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, tels que "le peuple veut abolir la normalisation", "citoyens, boycotez les marchandises des sionistes", et appelé à faire pression pour mettre fin aux agressions génocidaire de l'entité sioniste contre Gaza et le Liban. Lors de la manifestation qui s'est déroulée devant le siège du Parlement, des drapeaux palestiniens ainsi que des banderoles de soutien à la Palestine et à la lutte du peuple Palestinien ont également



été brandis. Le "Groupe d'action nationale pour la Palestine" a notamment renouvelé son appel à la fermeture du soi-disant "bureau de liaison sioniste à Rabat et la fin à toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, en signe de respect de la volonté populaire exprimée lors de milliers de rassemblements, de centaines de marches organisées à travers tout le territoire marocain et de nombreuses pétitions signées par des milliers de Marocains". De son côté, le membre du Secrétariat général du département politique du mouvement "Al Adl Wal Ihsane", Hassan Benajah, a qualifié la

marche de "référendum populaire massif", confirmant ainsi la volonté du peuple Marocain de mettre fin à la normalisation avec l'entité sioniste. Abondant dans le même sens, le secrétaire général du Parti socialiste unifié (PSU), Jamal Al-Asri, a souligné que la marche populaire de Rabat portait "un message clair de rejet des accords de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste usurpatrice (...)", relevant que "les Marocains, quelles que soient leurs orientations idéologiques et leurs affiliations politiques, considèrent tous la Palestine comme étant leur boussole et leur cause".

Libye

Mandats d'arrêt de la CPI contre 6 membres d'une milice

La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé vendredi dernier la publication de mandats d'arrêt visant six Libyens soupçonnés d'appartenir à un gang meurtrier accusé de crimes de guerre, entre 2015 et 2020, sur les habitants de Tarhouna, une ville située à 80 km au sud-est de Tripoli. Le procureur de la CPI, Karim Khan, a précisé que trois des suspects étaient des membres influents de la milice Al-Kani, responsable d'exécutions et de massacres de familles d'opposants, et semant la terreur parmi les 40 000 habitants. Karim Khan a déclaré avoir rassemblé des preuves démontrant que les habitants de Tarhouna avaient subi des meurtres, tortures et violences sexuelles. Lors de sa visite en 2022, il a été témoin des conditions de détention inhumaines et a visité des fermes et des décharges transformées en fosses communes. La milice Al-Kani, qui a émergé après la chute de Kadhafi en 2011, est devenue un symbole des atrocités commises par des gangs en Libye. Après l'échec des forces pro-Haftar à Tarhouna en juin 2020, des dizaines de charniers avaient été découverts, suscitant l'indignation. Human Rights Watch a estimé qu'au moins 338 personnes ont disparu pendant le règne de la milice Al-Kani.

Mauritanie

El Ghazouani rencontre le président du Vietnam

Le Président de la République et Président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a rencontré samedi dernier, en marge du 19ème Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie, dans la capitale française, Paris, Son Excellence le Président de la République socialiste du Vietnam, M. Tô Lâm. L'entretien a porté sur les relations bilatérales entre les deux pays amis et sur les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que sur certaines questions régionales et internationales d'intérêt commun. L'entretien s'est déroulé en présence de M. Nani Ould Chrougha, ministre chargé de Cabinet du Président de la République, de Mme Moulaty Mint Moctar, Représentante permanente de la Mauritanie auprès de l'UNESCO, et de M. Sidi Ould Lemjad, conseiller à la Délégation de notre pays auprès de l'UNESCO.



LIBAN

L'entité sioniste donne des ordres d'évacuation aux habitants de 25 villages

L'armée sioniste a ordonné, hier, aux habitants de 25 villages du sud du Liban de quitter leurs maisons jusqu'à nouvel ordre, portant à plus de 100 le nombre de villages qu'elle avait ordonné d'évacuer.

Le porte-parole de l'armée sioniste auprès des médias arabes, Avichay Adraee, a nommé cité, via la plateforme « X », les villages de Sarbin, Marwahin, Shihin, Umm al-Tut, Umm Tutah, Bustan, al-Zalutiyah, Yarin, al-Dahhriyah, Matmura, al-Jabayn, Tayr Harfa et Abu Shash. Il a également cité Al-Shaab, Al-Naqoura, Ain Shama et Ras Al-Bada, Majdal Zoun, Al-Mansouri, Al-Maqsaba, Mazraat Beit Al-Siyad, Al-Samaaiya, Rashidiyeh, Ain Baal, Al-Bazouriyeh et Al-Haniya. "Vous devez évacuer immédiatement vos habitations et se déplacer au nord de la rivière al-Awli", a prévenu Adraee. Cette rivière constitue le dernier point du sud du Liban, ce qui signifie que l'armée sioniste veut déporter les habitants à l'extérieur de la province du sud, selon le correspondant d'Anadolu. Adraee n'a pas indiqué de date pour le retour des habitants en affirmant : "Il vous est interdit de prendre la direction du sud. Tout mouvement en direction du sud expose vos vies au danger. Nous vous tenons informés quand est-ce qu'il vous ai possible de revenir, en temps voulu". Depuis l'annonce par L'entité sioniste, début octobre, du lancement d'une opéra-



tion terrestre au sud du Liban, l'armée sioniste a averti les habitants de plus de 100 villages de l'obligation de partir. hier, l'armée sioniste a fait savoir que le 91e Régiment a rejoint les unités 98 et 36 au sud du Liban, ce qui s'apparente à une tentative d'élargissement de l'offensive terres-

tre. Au cours des derniers jours, le Hezbollah a annoncé à plusieurs reprises avoir repoussé des tentatives de pénétration de forces israéliennes dans le sud libanais, ce qui a coûté la vie à des militaires et la blessure d'autres. Depuis le 23 septembre dernier,

L'entité sioniste a étendu son intervention génocidaire contre Gaza, toujours en cours depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des frappes d'une intensité sans précédent et des raids aériens sanglants, en plus d'une incursion terrestre dans le sud, ignorant les avertissements internationaux et les résolutions de l'ONU. Selon les chiffres officiels, L'entité sioniste a tué 2 044 personnes et en a blessé 9 678 autres depuis le début des bombardements mutuels avec le Hezbollah le 8 octobre 2023, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre plus de 1,2 million de déplacés. Le Hezbollah répond quotidiennement en lançant des missiles, des drones et des obus d'artillerie ciblant des sites militaires et des colonies dans tout Israël, tandis que Tel-Aviv annonce partiellement ses pertes humaines et matérielles, sur fond de censure militaire sioniste imposant un black-out strict sur la plupart des pertes, selon les observateurs. Pendant des décennies, Israël a occupé des terres arabes au Liban, en Syrie et en Palestine, et rejeté la création d'un État palestinien indépendant dans les frontières antérieures à la guerre de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

GHAZA

La faim, la propagation des maladies et les déplacements sont des souffrances continues

La directrice de l'information de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans la bande de Gaza, Ines Hamdan, a affirmé lundi que la Bande est témoin de souffrances continues liées à la faim, à la propagation de maladies, d'épidémies et de déplacements de population, depuis le lancement de l'agression génocidaire sioniste il y a tout juste un an.

Ines Hamdan a déclaré, dans une interview exclusive avec la chaîne américaine Al-Hurra, que depuis déjà une année, marquée par de nombreuses pertes, destructions et conditions inhumaines vécues par les habitants de la bande de

Ghaza, la tragédie et les souffrances se poursuivent toujours à Ghaza à tous les niveaux. Elle a précisé qu'un grand nombre de victimes et de blessés ne peuvent pas être soignés à l'intérieur de la bande de Ghaza, soulignant que la plupart des hôpitaux de l'enclave sont hors service et que le secteur de la santé continue de se détériorer, en plus d'autres problèmes liés à la difficulté d'acheminer le ravitaillement et l'aide humanitaire en général.

La responsable de l'UNRWA a par ailleurs déploré le fait que pendant une année entière, Ghaza est soumise quotidiennement à un nombre effarant de raids et à des bombardements continus » de l'armée d'occupation.

Et de poursuivre dans le même contexte: la vie des Palestiniens dans la bande de Ghaza s'est transformée en déplacements incessants depuis le 7 octobre de l'année dernière, notant qu'au cours du mois d'août, environ 16 ordres d'évacuation ont été émis par l'armée sioniste dans certaines zones de la bande.

Elle a aussi indiqué qu'« il y a environ un million 900 personnes déplacées entassées dans des zones appelées zones humanitaires, qui ne sont pas sûres, soulignant qu'il n'y a aucun endroit sûr dans la bande de Ghaza, ce qui a un impact négatif sur la fourniture de services, l'aide et la réponse humanitaire gérée par l'UNRWA. Ines Hamdane a également dé-



claré que l'UNRWA « a payé un lourd tribut au cours de l'année écoulée, car environ 190 de ses installations ont été détruites lors des bombardements sionistes en cours, ce qui a eu un impact catastrophique sur la réponse humanitaire et sur sa capacité à atteindre

un plus grand nombre de personnes déplacées. L'UNRWA a perdu aussi, selon la responsable de l'agence, « le plus grand nombre d'employés au cours de l'année écoulée, soit 220 hommes et femmes lors de l'agression génocidaire sioniste.

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE

Une panne entraîne la suspension de la liaison électrique France-Angleterre

Le groupe Getlink, exploitant du tunnel sous la Manche, a annoncé dimanche soir que l'activité d'ElecLink, son câble électrique d'un gigawatt entre la France et l'Angleterre, était suspendue jusqu'au 16 novembre suite à un dysfonctionnement, estimant l'impact commercial à environ 46 millions d'euros. Getlink avait déjà fait état le 26 septembre d'un dysfonctionnement concernant ce câble électrique, mis en service en mai 2022,

qui avait conduit à la suspension de son activité. Dans un communiqué publié dans la soirée de dimanche, le groupe indique que les investigations menées ont permis d'identifier la cause du défaut, lié à une détérioration de la structure supportant le câble, à l'extérieur du tunnel côté français. Le plan détaillé des réparations nécessaires est en cours d'élaboration. La durée estimée à date des travaux est de six semaines, portant la date de reprise de

l'activité au 16 novembre. Cette date sera confirmée dès la finalisation du plan de réparation », indique le communiqué. La suspension de l'activité jusqu'au 16 novembre aura un impact commercial estimé à environ 46 millions d'euros », précise Getlink. Ce service d'acheminement d'électricité a permis de transporter 5,5 TWh en 2023, et son activité a atteint un chiffre d'affaires de 558 millions d'euros pour sa première année d'exploitation complète.

DES ESSAIS EN MER EN OCTOBRE La Russie testera un navire à hydrogène

Le premier navire russe fonctionnant à l'hydrogène, baptisé Ecobalt, devrait passer des essais en mer ce mois-ci, ont rapporté hier les médias locaux.

Le navire, conçu comme un bateau de plaisance pour douze passagers, est équipé d'un générateur électrochimique alimenté par de l'hydrogène, a déclaré Oleg Savtchenko, directeur général du Centre de recherche d'Etat Krylov (KSRC).

"Il s'agira du premier bateau russe équipé d'un générateur électrochimique d'hydrogène produit localement, ce qui représente une technologie entièrement substituée aux importations", a déclaré M. Savtchenko cité par RIA Novosti. Le KSRC, l'un des principaux concepteurs de navires, de matériaux et de technologies pour la marine russe, est le fer de lance du projet.

Ecobalt a été construit au chantier naval de Zelenodolsk par Ak Bars, sur la base de la conception du Bureau central de conception Baltusdoproekt du KSRC.

Renat Mistakhov, directeur général d'Ak Bars, a précisé que le navire était un prototype permettant d'affiner la technologie basée sur l'hydrogène et de développer un module d'alimentation universel utilisant des piles à combustible.



UNICEF/ CONFLIT AU SOUDAN

Les enfants devraient être en sécurité partout

Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan, Sheldon Yett, a déploré la mort d'au moins 13 enfants dans de nouvelles attaques survenues dans l'Etat soudanais du Darfour, et souligné que les enfants devraient être en sécurité partout. Les attaques contre les enfants sont inacceptables. Les enfants n'ont aucun rôle à jouer dans les guerres ou les conflits civils, mais ce sont eux qui souffrent le plus de la poursuite du conflit au Soudan, a déclaré Sheldon Yett, avant de poursuivre : Les enfants devraient

être en sécurité partout, dans leurs maisons, dans leurs quartiers et dans les rues. Alors que le conflit se poursuit sans relâche, nous craignons que ce schéma horrible ne persiste, a encore dit Sheldon Yett. Et de poursuivre : Des milliers d'enfants et de familles sont piégés dans des zones touchées par la violence, l'insécurité et le manque de protection. La poursuite de la violence et le mépris de la sécurité et des droits des enfants doivent cesser. L'UNICEF appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit hu-

manitaire international et à assurer la protection des enfants. Au moins 13 enfants auraient été tués et 4 autres blessés par des frappes aériennes à Al Kuma, dans l'Etat du Darfour-Nord au Soudan, vendredi. Les enfants tués étaient âgés de 6 à 17 ans, rappelle-t-on. Depuis le début du conflit, à la mi-avril 2023, qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), plus de 150 écoles et hôpitaux ont été attaqués. Des centres de santé, des points d'eau et des marchés ont été endommagés ou détruits, a-t-on fait savoir

Des microbes peuvent-ils être utiles ?

Nous vivons sur une planète de microbes. Peut-on les qualifier d'utiles ou d'inutiles ? Tout dépend du point de vue. Prenons quelques exemples autour de la nutrition, de maladies et de plantes pour y voir plus clair.

Les microbes peuvent être utiles, certes, mais utiles à qui ? À l'organisme qui l'héberge ? À lui seul ou, dans une vision anthropocentrique, par « cascades successives » à l'humain ? Et puis de quel microbe parle-t-on ? Virus ? Bactérie ? Champignon... ? Et doit-on considérer un microbe isolé ou toute une communauté ? Si, par exemple, on analyse le contenu de l'intestin d'un animal, on a toutes les chances d'y trouver un mélange de microbes interagissant à la fois entre eux et avec leur « hôte » dans des interactions de toutes sortes, qu'elles soient bénéfiques, défavorables et neutres. Nous vivons sur une planète de microbes. Il y a un milliard de bactéries dans un gramme de sol, un million de virus dans un litre d'eau de mer, ou encore entre 1000 et 20000 spores de champignons dans chaque mètre cube d'air. Les animaux et les plantes sont donc entourés en permanence de microbes, interagissent avec eux, et nombre de ces microbes sont très utiles.

Des microbes indispensables pour une bonne nutrition

Un premier exemple illustrant l'importance et l'effet bénéfique des bactéries sur la santé est lié à la dénutrition chez les enfants. On pourrait penser que la dénutrition est simplement due à un manque de nourriture. Et, en effet, pendant de nombreuses années, la seule réponse apportée à la dénutrition a été de donner de la nourriture aux personnes touchées. Jusqu'à ce que des recherches sur des jumeaux en Afrique révèlent une chose surprenante : certains enfants souffraient de malnutrition, alors que leurs frères et sœurs restaient en bonne santé, bien qu'ayant reçu la même quantité de nourriture. Plus surprenant encore, si l'on transfère des bactéries provenant des excréments d'enfants dénutris à des souris dépourvues de bactéries dans leur tractus intestinal, ces souris présentent à leur tour rapidement des signes de malnutrition. Aujourd'hui, le rôle des bactéries dans la compréhension des causes de la malnutrition est encore mal compris. Cependant, il apparaît qu'une flore microbienne intestinale normale est nécessaire pour rester en bonne santé. Les enfants qui subissent une malnutrition présentent une diversité bactérienne moindre (appelée dysbiose) et souvent une flore intestinale (appelée microbiote) immature (avec une diversité très réduite). Se limiter à leur redonner de la nourriture n'est pas suffisant pour qu'ils retrouvent une bonne santé, il faut que leur microbiote redevienne également « normal ». Une meilleure connaissance de l'influence du microbiote sur l'état nutritionnel des enfants nous aidera à concevoir de meilleurs traitements contre la malnutrition en utilisant ces communautés de microbes bénéfiques à l'être humain.



Des bactéries utiles et néfastes (selon le point de vue)

Parfois, les relations peuvent être extrêmement complexes, et des bactéries peuvent être utiles ou néfastes selon le point de vue où on se place. La maladie du sommeil est une maladie tropicale, causée par un parasite (un trypanosome) transmis par un vecteur, la glossine (ou mouche tsé-tsé). La glossine absorbe le parasite lorsqu'elle se nourrit du sang d'un animal infecté, et le retransmet à un autre hôte (homme ou animal) lors d'un nouveau repas de sang. Le bactériome (communauté des bactéries) de cette glossine comprend *Wigglesworthia glossinidia*, symbionte primaire indispensable à la survie de la mouche, et *Sodalis glossinidius*, un symbionte secondaire qui favorise l'infection de la mouche par le trypanosome qui s'y multiplie avant d'être transmis lors d'une autre piqûre. *Sodalis* peut être lysogène (c'est-à-dire qu'elle a intégré le génome d'un virus nommé « bactériophage » dans son propre génome ; le génome viral ainsi intégré est appelé prophage). Par un mécanisme dont on ignore la nature, le prophage peut se libérer du génome de *Sodalis* ; il utilise alors la machinerie cellulaire de la bactérie pour reconstituer le bactériophage actif qui se multiplie puis dégrade la paroi de la bactérie dont les résidus stimulent des mécanismes de défense de la glossine. La bactérie *Sodalis* est alors moins présente dans l'intestin de tsé-tsé, réduisant sa capacité à être infectée et donc à transmettre le parasite. Ainsi, *Wigglesworthia*, utile à la glossine, vecteur de la maladie, est défavorable à l'homme. *Sodalis* est utile au parasite donc défavorable à l'homme alors que le bactériophage, tueur de *Sodalis*, est défavorable au parasite, donc favorable à l'homme ! Et ce ne sont là que deux bactéries et un virus quand bien d'autres bactéries identifiées pourraient également jouer un rôle sur la glossine, la transmission du parasite et donc la maladie humaine ou animale.

Des symbioses entre plantes et microbes

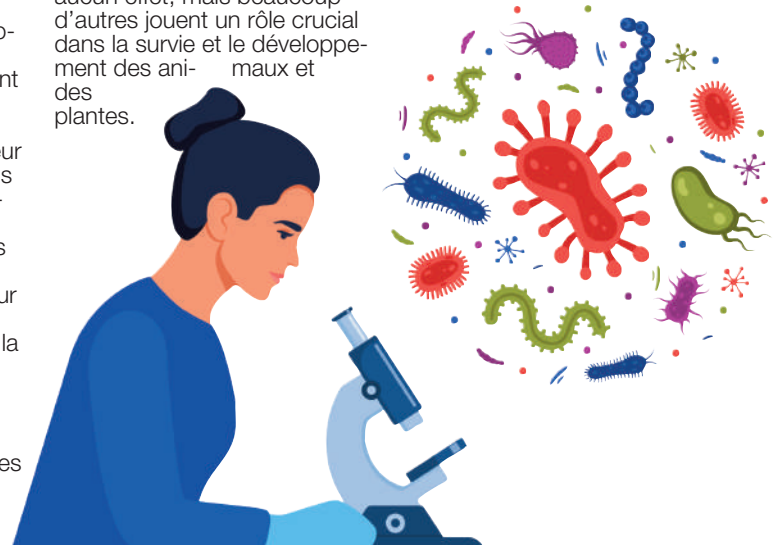
Les plantes ne sont pas en reste dans ces interactions utiles avec les microbes. On sait maintenant que la sortie des eaux, c'est-à-dire la colonisation de la terre par les végétaux vivant dans l'eau s'est faite il y a environ 500 millions d'années grâce à l'association bénéfique entre ces végétaux et des champignons, ces derniers leur permettant de puiser de l'eau dans le sol alors qu'elles ne possédaient pas encore de racines. Exemple plus actuel, les légumineuses, grand groupe d'espèces de plantes incluant le haricot ou le soja, hébergent dans des structures racinaires des bactéries (appelées rhizobium) qui ont la capacité de capter l'azote présent dans l'air pour le redonner aux plantes, leur fournissant ainsi un engrais naturel inépuisable qui leur permet de pousser dans des sols extrêmement pauvres. Enfin, depuis plusieurs années, de nombreuses études montrent que les plantes possèdent sur leurs feuilles, dans leurs tiges ou autour des racines toute une communauté de microorganismes dont la présence induit une meilleure croissance, une meilleure résistance aux maladies et à des stress abiotiques, via de nombreux mécanismes physiologiques et moléculaires. Ainsi l'espèce *Capsicum annuum* (à laquelle appartiennent les poivrons

et les piments cultivés) résiste mieux à la sécheresse en présence de souches bactériennes des genres *Acinetobacter* et *Sphingobacterium*. Actuellement, les chercheurs testent l'hypothèse de « l'appel à l'aide », où des plantes subissant par exemple l'attaque d'un pathogène arriveraient à attirer vers elle des microbes lui permettant de mieux lutter contre ce pathogène. La plante modèle *Arabidopsis thaliana*, attaquée sur ses feuilles par la bactérie pathogène *Pseudomonas syringae*, arrive, en sécrétant par ses racines de l'acide malique, à attirer une autre bactérie, *Bacillus subtilis*, qui l'aide à résister à la bactérie pathogène. Comprendre et utiliser ces microorganismes en agriculture est actuellement l'une des pistes les plus prometteuses pour diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques. Les microbes entourent et colonisent tous les êtres vivants. Certains sont pathogènes, beaucoup n'ont aucun effet, mais beaucoup d'autres jouent un rôle crucial dans la survie et le développement des animaux et des plantes.

Comprendre ces interactions bénéfiques est une clé majeure dans notre compréhension du vivant, de son évolution et finalement sa survie.

Jamais sans nos bactéries

Des médecins et de scientifiques spécialisés dans les soins intensifs, les maladies infectieuses, la médecine de laboratoire, la microbiologie, la pharmacie, l'orthopédie et la neurochirurgie souhaitent mieux comprendre comment et pourquoi les infections chirurgicales se produisaient chez nos patients malgré des protocoles censés les prévenir. Les études antérieures sur les infections du site opératoire se limitaient à une seule espèce de bactéries et utilisaient des méthodes d'analyse génétique plus anciennes. Mais de nouvelles technologies ont ouvert la voie à l'étude de tous les types de bactéries et à l'analyse simultanée de leurs gènes de résistance aux antibiotiques.



Ligue des Champions Le MCA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Le MC Alger et le CR Belouizdad, les 2 représentants algériens en Ligue des champions africaine, ont hérité respectivement des groupes A et C, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules qui a eu lieu aujourd'hui dans la capitale égyptienne, le Caire.



Le MCA (champion d'Algérie en titre), qui signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, a été versé dans le groupe A composé de TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan). De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), figure dans le groupe C aux côtés du détenteur du trophée, Al Ahly SC d'Égypte, Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Orlando Pirates (Afrique du Sud).

La 1^{ère} journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la 2^e journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des groupes :

Groupe A : TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie)

Groupe B : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), AS FAR (Maroc), AS Maniema Union (RD Congo)

Groupe C : Al-Ahly SC (Égypte), Stade Abidjan (Côte d'Ivoire), Orlando Pirates (Afrique du Sud), CR Belouizdad (Algérie)

Groupe D : Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Pyramids FC (Égypte), GD Sagrada Esperança (Angola), Djoliba AC de Bamako (Mali).

Coupe de la CAF L'USMA et le CS Constantine connaissent leurs adversaires

Le CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football CAF, ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué, ce lundi au Caire en Égypte.

Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana).

Le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ.

L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1^{er} tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0).

La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des quatre groupes :

Groupe A : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

Groupe B : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)

Groupe C : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

Groupe D : Zamalek (Égypte), Al-Masry (Égypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique).



Auteur d'une passe décisive face à Paradou
Boudebouz : « On a respecté à la lettre le plan de jeu »

Auteur d'une bonne prestation à la clé une passe décisive pour sa deuxième apparition avec la JS Kabylie, le milieu de terrain Ryad Boudebouz est revenu sur la belle victoire à l'extérieur face au Paradou AC (3-0), dimanche après-midi au stade du 20 août à Alger.

« Ce qui est bien, c'est une victoire collective. On avait un plan de jeu qu'on a respecté à la lettre. On marque trois buts et on n'en prend pas, c'est très bien. Le public qui est encore là pour nous accompagner, il fallait faire un très bon match parce qu'on a déjoué face au MCA et aujourd'hui je suis fier d'être dans cette équipe parce que y a beaucoup d'efforts et de très bons joueurs, des jeunes. On travaille très dur la semaine et on est récompensé. Il va falloir continuer sur cette dynamique parce que collectivement on est très bon, il faudra pas se perdre parce que c'est un grand collectif », a déclaré l'ancien international algérien juste après la fin de la rencontre.

Ligue 2 amateur Le programme complet de la saison dévoilé



Le programme complet du championnat de Ligue 2 amateur et de la Coupe d'Algérie (seniors) pour la saison 2024-2025 ont été dévoilés lundi par la Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA), ayant annoncé au passage que la saison prendra fin le week-end du 23-24 mai 2025.

"La dernière journée de la phase aller se déroulera le 7 janvier 2025 et la trêve hivernale sera observée dès le lendemain, 8 janvier. Elle sera d'une durée de quinze jours, soit jusqu'au 23 janvier 2025", a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

"La compétition reprendra ses droits le week-end du 24-25 janvier, avec le déroulement de la 16^e journée", considérée comme la première de la phase retour. La LNFA a également porté à la connaissance des clubs engagés dans le championnat de Ligue 2 amateur que ce programme sera entrecoupé par le déroulement des différents tours de la Coupe d'Algérie, à commencer par l'avant dernier Tour régional, prévu le mardi 19 novembre 2024. Le dernier Tour régional, quant à lui, a été programmé les 29-30 novembre, alors que les 32^{es} de finale de l'épreuve populaire auront lieu les 20-21 décembre, avant de laisser place aux tours suivants, qui auront lieu à partir de 3 janvier 2025, a-t-on détaillé de même source.

Dixième au classement de Ligue 2 Le WA Mostaganem insiste pour revenir au stade Mohamed-Bensaïd



La direction du WA Mostaganem a sollicité, les autorités locales pour "achever dans les plus brefs délais" les travaux engagés au stade Mohamed-Bensaïd pour permettre à son équipe d'y recevoir ses adversaires, dès la prochaine journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).

Dans un communiqué, la direction du WAM a souhaité "une levée imminente" des réserves formulées par la commission spécialisée de la Ligue nationale de football sur le stade en question, afin d'y accueillir la JSM Tiaret, son prochain adversaire dans le cadre de la 4^e journée, un rendez-vous prévu pour vendredi au stade 24-février 1956 à Sidi Bel-Abbes.

La même source a estimé que le fait d'avoir enchaîné trois rencontres en déplacement lors des trois premières journées du championnat "a influé négativement" sur son équipe, aussi bien sur le plan technique que financier.

Le stade Mohamed-Bensaïd a accueilli un seul match, cette saison, à savoir celui de l'autre club de la ville, l'ES Mostaganem face au MC Oran, lors de la 2^e journée du championnat de Ligue 1. Cela a été rendu possible vu que la partie en question s'était jouée à huis clos.

Le WAM pointe à la dixième place au classement de son championnat, avec 4 points obtenus d'une victoire contre un nul et une défaite. Son prochain adversaire, lui, partage la première place avec le MCB Oued Sly, l'ASM Oran et l'ES Ben Aknoun avec 7 unités chacun.

CAN U17 (Elim./Zone UNAF) Les cadets algériens en stage à Blida

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 9 octobre dans la wilaya de Blida, en prévision des éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football), qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, indique la Fédération algérienne (FAF).

Une première séance d'entraînement, légère et axée sur la remise en condition, s'est déroulée en fin d'après-midi de la journée de dimanche en présence de l'ensemble des joueurs.

La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture du tournoi avant de croiser le fer avec l'Égypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.



DES AIRES PROTÉGÉES "OÙ TOUT EST AUTORISÉ"

L'ironie de la protection marine française

La France crée énormément d'aires marines protégées (AMP)... "où tout est autorisé", et compte très peu de zones en protection intégrale, qui sont les seules à apporter des bénéfices avérés pour la pêche, souligne Joachim Claudet, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de la durabilité des systèmes socioécologiques côtiers et marins.

Les bénéfices des aires marines protégées sont largement démontrés dans la littérature scientifique : quand on élimine la mortalité par pêche et la destruction des habitats, les écosystèmes se régénèrent. Les poissons, contrairement à beaucoup d'autres animaux, ne cessent jamais de grandir. Donc, si on ne les tue pas, leur capacité à se reproduire, à avoir des œufs, augmente exponentiellement avec la taille. Dans une AMP, il y a plus de poissons, ils sont plus grands, et il y a des effets de débordement des adultes, ou une exportation de larves et d'œufs qui peuvent repeupler les zones avoisinantes pour la pêche. Il y a aussi un meilleur cycle du carbone qui joue un rôle dans l'atténuation du changement climatique. Très souvent, il peut y avoir différentes zones qui ont différentes vocations : ça peut permettre le maintien des activités locales, traditionnelles, en particulier de la petite pêche côtière. Il y a des bénéfices socio-économiques, montrant qu'on peut maintenir ou augmenter le revenu des pêcheurs. Mais pour qu'il y ait des bénéfices pour la pêche en termes de capture ou de revenus, il faut de la protection intégrale, des zones de non-pêche, pour que la pêche en bénéficie. Le problème c'est que ça prend un peu de temps, ce n'est pas immédiat. Où en est la France dans sa volonté de protéger 30 % de ses eaux ? pour Joachim Claudet, la France est extraordinaire, elle a déjà atteint l'objectif de 30 % d'aires marines



protégées. C'est quand même la deuxième zone économique exclusive (ZEE) du monde. Donc, quand la France fait quelque chose au niveau de l'océan, selon la qualité de ce qui est fait, ça a un impact au niveau mondial. Mais dans ces 30 %, ce qui est en protection intégrale, donc les niveaux de protection qui peuvent fournir des bénéfices, c'est à peu près 1,6 %, essentiellement dans des territoires extrêmement lointains, dans les terres australes et an-

tartiques françaises (TAAF). Dans le reste des AMP, il n'y a quasiment rien qui est réglementé. Il n'y a pas de différence entre l'intérieur et l'extérieur. Il y a même des situations un peu aberrantes. En Méditerranée, la France déclare 60 % d'aires marines protégées. 60 % ! Aucun scientifique, aucun, ne vous dira qu'il faut protéger 60 % d'un territoire. Le but, c'est de soutenir nos activités dans l'océan, ce n'est pas de tout protéger. Le problème, c'est que maintenant

c'est difficile de faire de réelles aires marines protégées. Parce que ça apporterait énormément de contraintes d'un coup. Il aurait fallu en faire moins, mais mieux. La France s'est tendu un piège toute seule. Pour ce spécialiste, beaucoup de pays ne faisaient pas mieux en termes de protection intégrale. Mais il y a quand même des pays qui font beaucoup mieux. Par exemple, les États-Unis ont beaucoup plus de protection intégrale que la France.

Des pays qui en faisaient très peu, s'y mettent. Par exemple, l'Allemagne a maintenant comme cible de faire 10 % de protection intégrale. Le Royaume-Uni et l'Irlande sont en train d'éliminer le chalutage de leurs aires marines protégées. Donc beaucoup de pays, qui ne faisaient pas bien, sont en train de faire beaucoup mieux que la France. C'est la stratégie française de faire des aires marines protégées, pas comme les autres, où tout est autorisé.

EN RAISON DE LA DÉFORESTATION EN ARGENTINE

Des perroquets terrorisent une petite ville

À Hilario Ascasubi, près de la côte atlantique de l'Argentine, les perroquets sont aujourd'hui plus nombreux que les habitants. Délogés par la déforestation, les oiseaux ont trouvé refuge au sein de la petite ville. Les perroquets sont aujourd'hui plus nombreux que les habitants. Délogés par la déforestation, les oiseaux ont trouvé refuge au sein de la petite ville. Le paysage nocturne d'Hilario Ascasubi aurait pu inspirer Alfred Hitchcock pour son film Les Oiseaux. Difficile aujourd'hui – pour ne pas dire impossible – de ne pas croiser le chemin d'un perroquet en se promenant dans les ruelles de la petite ville d'Argentine. Les habitants d'Hilario Ascasubi, situé dans la province de Buenos Aires en Argentine, ont vu ces dernières années des milliers de perroquets trouver refuge dans la région après avoir perdu leurs habitats en raison de la déforestation, rapporte The Guardian. Mais leur présence ne fait pas que des heureux : leurs cris perçants et les excréments qu'ils laissent derrière eux suscitent l'agacement d'une partie de la population. Des milliers d'oiseaux verts, jaunes et rouges se sont installés ces dernières années à Hilario Ascasubi. Si bien qu'ils sont aujourd'hui plus nombreux que les 5 000 habitants de la petite ville



argentine. En cause : l'importante déforestation opérée dans les collines environnantes, qui a forcé les perroquets à migrer pour trouver un nouvel habitat. "Les flancs des collines disparaissent, et cela les pousse à se rapprocher des villes pour trouver de la nourriture, un abri et de l'eau", précise à Reuters la biologiste Daiana Lera. Selon elle, une partie importante des terres forestières argentines a en effet progressivement été perdue ces dernières années. Située près de la côte atlantique de l'Argentine, la ville Hilario Ascasubi souffre aujourd'hui de la surpopulation des perroquets : ces derniers s'installent et mordent les câbles électriques de la ville, pro-

voquant notamment des pannes. "Ils mordent et endommagent les câbles. L'eau peut alors pénétrer dans les fils lorsqu'il pleut et que la transmission est coupée. Ces perroquets nous créent des coûts et des problèmes quotidiens", explique à Reuters Ramón Alvarez, journaliste local de Radio Taxi Fm. "Il va sans dire que lorsque le courant est coupé, il n'y a plus de radio." Durant l'été les oiseaux migrent vers les falaises de Patagonie pour la saison de reproduction. Mais le reste de l'année, les habitants d'Hilario Ascasubi se plaignent des cris perçants et incessants des oiseaux mais aussi des dépôts d'excréments retrouvés un peu partout dans la ville. Pour effrayer les oiseaux et les pousser à partir, ces derniers ont testé plusieurs méthodes, comme faire du bruit et ou utiliser des lumières laser. Mais rien ne semble fonctionner jusqu'alors. Car la solution n'est pas là... Pour Daiana Lera, il est en effet essentiel de restaurer les habitats perdus des perroquets : "Nous devons commencer à restaurer nos environnements naturels", explique la biologiste à Reuters. "Mais en attendant, nous devons réfléchir à des stratégies qui nous permettent de vivre ensemble de la manière la plus harmonieuse possible dans nos villes."

Pour sauver les récifs coralliens

Les scientifiques pratiquent la fécondation in vitro

Cela semble porter ses fruits puisque les coraux élevés en laboratoire résistent bien mieux à la chaleur... pour le moment. Les scientifiques n'en ont pas cru leurs yeux. L'année dernière, alors qu'une vague de chaleur marine a frappé les États-Unis, le Mexique et les Caraïbes, 90 % des coraux nés par fécondation in vitro ont survécu. Un taux impressionnant quand on sait que les spécimens qui se sont naturellement reproduits dans leur écosystème sont, eux, seulement 25 % à avoir survécu, rapporte The Guardian. Une équipe de recherche a opéré un recensement des coraux dans la mer des Caraïbes et a découvert, avec étonnement, ces chiffres. "La vague de chaleur était un moment terrible. Mais j'ai été très impressionnée et surprise des données que nous avons récoltées et d'une telle disparité", note le docteur Margaret Miller, autrice principale de l'étude publiée dans PLOSOne. Alors que de larges colonies de coraux, présents depuis des siècles, ont complètement blanchi ou pâli, les jeunes pousses n'ont pas bougé. Ces nouveaux coraux avaient été implantés sur les récifs après avoir été élevés en laboratoire il y a moins de cinq ans. C'est l'organisation Secore International, également à l'origine de l'étude, qui s'était chargée de faire ces fécondations in vitro et d'implanter les coraux. Cela diffère des précédentes tentatives de sauvetage des récifs coralliens. Historiquement, les biologistes pratiquaient les techniques de fragmentation. Ils coupaient des parties de coraux sains pour les transplanter ailleurs. Cela créait des clones. La fécondation in vitro, elle, permet d'augmenter la diversité génétique des coraux. C'est sûrement cela qui a permis à 90 % d'entre eux de survivre à la vague de chaleur. "La sélection naturelle dans le récif permet de garder les meilleurs", explique le Dr Margaret Miller.





Comment se débarrasser des pellicules, selon la science

Les pellicules peuvent être sèches, comme des flocons de neige, ou grasses, avec des amas jaunes. Jusqu'à la moitié des adultes ont souffert de cette affection du cuir chevelu à un moment ou à un autre ; vous connaissez donc certainement ces squames et les démangeaisons qu'elles provoquent.

Les pellicules peuvent être embarrassantes. Elles peuvent affecter de nombreux aspects de la vie des gens, tels que leurs relations sociales, la façon dont ils se coiffent et les vêtements qu'ils portent. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui. En fait, les pellicules existent depuis des millénaires et ont été décrites par des médecins grecs. Nous ne savons pas avec certitude si nos ancêtres étaient aussi gênés par les pellicules que nous le sommes maintenant. Mais ils se sont intéressés aux causes de cette affection.

Qu'est-ce qui cause les pellicules ?
Les pellicules sont principalement causées par la levure *Malassezia*. Cette levure vit sur la peau de la plupart des gens, soit à la surface, soit dans l'ouverture du follicule pileux, la structure qui entoure la racine et la mèche d'un cheveu. La levure se nourrit de sébum, l'hydratant naturel sécrété par les glandes sébacées pour empêcher le dessèchement de la peau. Ces glandes sont attachées à chaque follicule pileux et les cheveux fournissent un micro-environnement sombre et couvert, idéal pour la prolifération de la levure. En se développant, la levure libère des molécules qui irritent la peau et perturbent son processus normal de renouvellement. Les cellules se regroupent et apparaissent sous forme de flocons blancs. En cas d'excès de sébum, celui-ci peut se mélanger aux cellules et donner aux pellicules un aspect jaune. Le lien entre



les pellicules et la levure a été établi il y a près de 150 ans. La première personne à avoir identifié et décrit cette levure en 1874 est Louis-Charles Malassez (dont elle porte le nom).

Pourquoi ai-je des pellicules ?
Comme la *Malassezia* est présente chez la plupart des gens, pourquoi certaines personnes ont-elles des pellicules et d'autres non ? Cela dépend d'une série de facteurs. Il s'agit notamment de la qualité de la barrière cutanée. La levure peut pénétrer plus profondément si la peau est endommagée d'une manière ou d'une autre, par exemple en cas de coup de soleil. D'autres facteurs incluent votre immunité et des causes externes, tels que les produits de soins capillaires que vous utilisez. La façon dont la *Malassezia* se développe dépend également de l'équilibre des autres micro-organismes qui vivent sur votre peau, tels que les bactéries.

Comment se débarrasser des pellicules ?
Les pellicules sont principalement

traitées avec des shampooings antifongiques et des traitements du cuir chevelu pour freiner la croissance de la *Malassezia*. Ces shampooings contiennent le plus souvent de la pyrithione de zinc (ou ZnPT). Le sulfure de sélénium, le kétoconazole et le goudron de houille sont d'autres antifongiques couramment présents dans les shampooings. Vous pouvez également traiter les pellicules à l'aide de masques et de gommages qui contribuent à restaurer la barrière du cuir chevelu en réduisant l'inflammation et l'irritation. Mais comme ces produits n'ont pas d'action antifongique, les pellicules risquent de réapparaître. Les remèdes maison comprennent l'huile d'arbre à thé, la noix de coco ou d'autres huiles, et le miel. Il existe des preuves à l'appui de leur utilisation, principalement des études qui montrent que les extraits d'ingrédients botaniques peuvent réduire la croissance de la levure en laboratoire. Mais la qualité et la composition de ces ingrédients varient considérablement.

Il subsiste également un risque d'aggraver le problème en fournissant davantage d'huiles que la levure appréciera, ce qui déséquilibrera encore plus les micro-organismes du cuir chevelu et entraînera une plus grande irritation. Il est donc préférable de s'en tenir aux produits commerciaux.

Pourquoi mes pellicules reviennent-elles ?

Vos pellicules risquent de réapparaître si les principes actifs de votre shampooing n'atteignent pas le bon endroit, à la bonne concentration, pendant le temps nécessaire pour tuer la levure. Nos recherches sur les produits à base de pyrithione de zinc ont montré que ceux-ci parvenaient à atteindre la surface de la peau. En revanche, ils se retrouvent de manière moins fiable dans les follicules pileux, un endroit plus difficile d'accès. Nous avons constaté que la pyrithione de zinc semblait cibler la partie supérieure des follicules plutôt que leur profondeur. Ce phénomène peut donc permettre d'expliquer pourquoi les

pellicules reviennent sans cesse. Il se peut que le principe actif de votre shampooing soit incapable d'atteindre la levure à l'origine de vos pellicules.

Nous ne savons pas encore comment faire en sorte que les formulations existantes pénètrent plus profondément.

Qu'en est-il des traitements futurs ?

Nous verrons probablement de nouvelles formulations de shampooings antipelliculaires et de traitements du cuir chevelu qui délivreront mieux le principe actif là où il est requis, c'est-à-dire au cœur des follicules pileux. Nous pouvons aussi nous attendre à de nouvelles substances actives, telles que les enzymes anhydrases carboniques. Celles-ci pourraient cibler la croissance de la levure d'une manière différente des principes actifs actuels. Nous commençons également à assister à la mise au point de crèmes et de lotions visant à renforcer l'équilibre de la flore cutanée, à l'instar de produits similaires pour l'intestin. Il s'agit notamment de prébiotiques (compléments ou nutriments pour la flore cutanée) ou de probiotiques (produits qui contiennent de la flore cutanée). Cependant, nous avons encore beaucoup à apprendre sur ces types de formulations.

En bref

Les pellicules sont gênantes, le traitement est efficace, mais il peut nécessiter des séances répétées. Nous espérons pouvoir mettre au point des shampooings améliorés qui délivrent mieux le principe actif là où il est requis. Mais nous devons trouver un équilibre. Nous ne voulons pas éliminer tous les micro-organismes de notre peau. Ceux-ci sont importants pour notre immunité, notamment en empêchant les microbes pathogènes de s'installer. Ils aident également la peau à produire des peptides antimicrobiens (protéines courtes) qui nous protègent de ces agents pathogènes.



Régime macrobiotique Un régime à risque ?

La macrobiotique est un régime alimentaire ayant pour but de favoriser la longévité. Le terme vient d'ailleurs du grec « macro » (grand) et « bio » (vie). Dans son application la plus stricte, le régime macrobiotique ressemble à un régime végétalien, à la différence que certains fruits et légumes doivent être exclus. La diète comprend 50 % à 60 % de céréales entières, le reste étant constitué de légumes, de légumineuses, d'algues et de produits de soya fermentés. De petites quantités de poissons blancs et de fruits peuvent être ajoutées. La proportion des aliments de source animale peut

représenter jusqu'à 20 % de la diète dans les phases de transition vers la diète idéale macrobiotique, très pauvre en viandes, volailles et leurs sous-produits. Aucun aliment n'est proscrit complètement en tant que tel, mais plusieurs ne sont recommandés qu'occasionnellement. Toutefois, en fonction de l'état de santé d'une personne, on peut lui suggérer d'éviter complètement certains aliments jusqu'à sa rémission. La composition du régime macrobiotique se base sur le principe yin et yang des aliments. On recommande de ne pas consommer en trop grande quantité des aliments

très yin (sucre raffiné, légumes crus, fruits tropicaux, noix, alcool, etc.) ou très yang (viandes, volailles, sel raffiné, café, épices, etc.). Les aliments à consommer qui se situent entre ces extrêmes sont les céréales entières, les légumes, les algues, les légumineuses et les poissons blancs. Bien que le régime tel qu'on le pratique aujourd'hui soit d'origine japonaise, la macrobiotique puise son inspiration jusque dans l'Antiquité. Le père de la médecine moderne, Hippocrate - l'auteur de la célèbre maxime « Que l'aliment soit ton médicament » - en faisait mention dans ses écrits.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information

Mardi 8 octobre 2024 - N°: 225 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com



Alger	27°	17°
Oran	26°	18°
Annaba	29°	18°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:16
Sunrise	06:49
Dhuhr	12:35
Asr	15:51
Maghrib	18:21
Isha	19:44

13^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA 9 troupes de plusieurs pays au rendez-vous

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13^e édition du festival international du théâtre de Bejaia prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé dimanche dernier le commissaire du festival, Slimane Benaissa.

Dans une conférence de presse consacrée au festival, M. Benaissa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4^e art et l'univers artistique en général. Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y

associer le grand public. Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville. "Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré pour sa part le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes. C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4^e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent. D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires

d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada, assure-t-on. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette année. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF". La première dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental. La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta...oua ana" (Mostaghanem), "Anz.ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "Asdefef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa). Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Bejaia, et une série de conférences



sur la sauvagerie que subit le peuple palestinien et qui viendra en appoint au spectacle prévu par la troupe palestinienne. Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place

belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental, et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héraut du panafricanisme, patrice Lumumba.

PRODUITS ALGÉRIENS

Organisation de 6 expositions à l'étranger en 2025

L'Algérie organisera six expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé, dimanche dernier, l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué. Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente. Les dates d'organisation de ces Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, selon le même communiqué. Concernant la participation de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en Octobre 2025, la Foire internatio-

nale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre. L'Algérie participera également en 2025 à neuf (9) Salons spécialisés, à

savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne) en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'Équipement médical) à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 avril, le Salon «Pharma Expo» à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon «Aqua Pharm» en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale «YAPI» à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon «Breakbulk» aux Pays-Bas du 15 au 18 mai. Elle sera également pré-



sente au Salon «Web Summit» à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Egypte) du 24 janvier au 6 février, selon ALGEX.

4400 comprimés psychotropes saisis Un groupe criminel démantelé à Alger

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. "Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 8^e Sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes". Cette opération a été menée suite à "l'exploitation d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte", ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'agent en monnaie nationale de 54,180 millions de DA provenant du trafic et d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour détention et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

Université de Médéa-NESDA Signature d'une convention de partenariat

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a-t-on appris lundi auprès du rectorat. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaafar Bouarouri. Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté. Selon le recteur, la convention de partenariat est une "opportunité supplémentaire" pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.



TRAIN ALGÉRIE-TUNISIE La SNTF dévoile les horaires, les tarifs et les formalités

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a dévoilé, hier, les horaires et les tarifs des billets pour la nouvelle ligne internationale reliant l'Algérie à la Tunisie. Selon le communiqué de la société publié sur sa page Facebook, le train part de la gare d'Annaba les dimanches, mardis et jeudis à 9h00 pour arriver à Tunis à 18h27, en passant par Souk Ahras, Ghardimaou, Jendouba et Béja avant d'atteindre la capitale tunisienne. En ce qui concerne les départs de Tunis, le train quitte la gare les lundis, mercredis et vendredis à 8h25 pour arriver à Annaba à 18h20. Selon la même source, les formalités de passage frontalière se feront à la gare de Souk Ahras pour l'Algérie et à Ghardimaou pour la Tunisie. Les passagers pourront acheter leurs billets dans les gares d'Annaba, Souk Ahras, ainsi que dans celles d'Alger, Oran et Constantine. Les tarifs sont accessibles à tous, avec un billet de première classe fixé à 1 900 dinars et un billet de seconde classe à 1 640 dinars. Pour les trajets aller-retour, les tarifs sont respectivement de 3 485 dinars et 3 040 dinars. Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement, tandis que ceux âgés de 4 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50%.